

**ANNONCE À TRANSMETTRE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Denain

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21590172900016

Ville : DENAIN

Code Postal : 59220

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mairie de Denain Pôle COI

Adresse mail du contact : Service.achats.anru@ville-denain.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Le candidat devra justifier des qualifications suivantes ou démontrer sa qualification par des références équivalentes :

- Qualification en matière de Déconstruction : QUALIBAT 1113 Démolition (technicité supérieure)
- Qualification en matière de Désamiantage : QUALIBAT 1552 « Traitement de l'amiante », ou AFNOR Certification ou GLOBAL Certification. norme NF X46-010 version 2012, répondant aux dispositions réglementaires mises en place dans le décret n°2012-639 du 4 mai 2012
- Qualification en matière de Travaux de maçonnerie : Qualibat 2112 Qualibat 2181 Qualibat 1442
- Qualification en matière de Gestion des sources de pollution concentrées. L'entreprise devra être certifiée par le LNE pour le domaine C, ou présenter des références comparables de moins de 3 ans sur des chantiers similaires.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché portant sur les 3 derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) original correspondant aux indications portées sur l'acte d'engagement.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Une présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26 mai 2023 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Voir article 8.2 du RC "Jugement des offres"

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE CURAGE, DESAMIANTAGE ET DECONSTRUCTION BÂTIMENT ARAGON ET ANNEXE HÔTEL DE VILLE DE DENAIN

Code CPV principal

Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : TRAVAUX DE CURAGE, DESAMIANTAGE ET DECONSTRUCTION BÂTIMENT ARAGON ET ANNEXE HÔTEL DE VILLE DE DENAIN

Mots descripteurs : Démolition ,

Lieu principal d'exécution du marché : Le bâtiment Aragon, au 118bis rue de Villars à Denain (59220) et - L'annexe de l'hôtel de Ville de Denain, au 120 rue Villars, à Denain

Durée du marché (en mois) : 9

Valeur estimée (H.T.) :

Valeur entre : 500000 euros

Et : 650000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) :Le candidat est tenu d'avoir examiné les lieux et de s'être assuré par lui-même des conditions existantes dans lesquelles il devra travailler. Cette visite est obligatoire pour répondre au marché. Les visites seront organisées de préférence les 10 et 15 mai 2023 à 10h00.

Date d'envoi du présent avis : 24/04/2023

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3963874**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Non communiqué